



HAL
open science

Une donnée peu connue sur la sépulture du premier adulte de la Ferrassie (Savignac-de-Miremont, Dordogne).

Bruno Maureille, Philip van Peer

► To cite this version:

Bruno Maureille, Philip van Peer. Une donnée peu connue sur la sépulture du premier adulte de la Ferrassie (Savignac-de-Miremont, Dordogne).. PALEO : Revue d'Archéologie Préhistorique, 1998, 10 ((décembre)), pp.291-301. halshs-00431665

HAL Id: halshs-00431665

<https://shs.hal.science/halshs-00431665>

Submitted on 12 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE DONNÉE PEU CONNUE SUR LA SÉPULTURE DU PREMIER ADULTE DE LA FERRASSIE (SAVIGNAC-DE-MIREMONT, Dordogne)

Bruno MAUREILLE⁽¹⁾ et Philip VAN PEER⁽²⁾

Résumé : Si les sépultures sont attestées sur la totalité de l'aire de répartition des Néandertaliens, leurs modalités peuvent être variables. Souvent, on a supposé que le défunt était déposé dans une fosse de faible profondeur ou dans une dépression naturelle du sol. Un des cas où ce dernier type "d'inhumation" est accepté est celui du sujet La Ferrassie 1. Néanmoins, les remarques formulées dans une lettre inédite de D. Peyrony à M. Boule nous apprennent qu'en 1926, le fouilleur de La Ferrassie pensait qu'une fosse funéraire avait été creusée pour y déposer le corps. En effet, autour du squelette, le sédiment du niveau stratigraphique sous-jacent était mélangé à celui du niveau livrant les restes humains.

Mots clés : Néandertal, La Ferrassie, fouille, sépulture, fosse, funéraire.

Abstract : *A little known element concerning the burial of the first adult at La Ferrassie (Savignac de Miremont, Dordogne).*

Burials are attested over the totality of the Neandertal area of repartition, but their modalities may be very variable. Often the body is supposed to have been deposited in a shallow pit or in an existing natural depression. One of the graves generally accepted to be of the latter type is that of the individual La Ferrassie 1. Nevertheless the remarks in an unpublished letter from D. Peyrony to M. Boule, inform us that in 1926, the excavator of the La Ferrassie site thought that a funeral pit had been dug to receive the body of the dead. In fact, around the skeleton, the sediment of the lower stratigraphic level was found mixed with the one of the level containing the human remains.

Key-words : Neandertal, La Ferrassie, excavation, burial, pit, funerary.

INTRODUCTION

De nombreux travaux ont été consacrés aux pratiques funéraires durant les périodes paléolithiques, le matériel archéologique trouvé à proximité des restes humains et l'existence d'éventuels rituels (Breuil, 1910; Peyrony, 1921; Bouyssonie, 1954, Vandermeersch, 1976, May, 1986; Binant, 1991a et b; Defleur, 1993). Cela est particulièrement vrai pour les Néandertaliens puisque c'est en partie avec eux que certains ont reconnu les premières sépultures d'hommes préhistoriques alors que d'autres refusaient aux hommes de Néandertal de telles pratiques. Cette polémique fut d'autant plus complexe que la chronologie des successions culturelles faisait l'objet de nombreux débats et que l'une des priorités des fouilleurs était la validité de leurs interprétations stratigraphiques et culturelles. La découverte de squelettes humains constituait un événement exceptionnel, entraînant presque toujours la présence d'une délégation de

personnalités lors de leur dégagement définitif. Mais alors, les scientifiques étaient plus préoccupés par l'association correcte des restes avec le niveau qui les livrait et l'absence de remaniements des couches, que par l'enregistrement précis des caractéristiques de l'éventuelle sépulture.

En dehors d'activités anthropiques sur les restes osseux humains que l'on a parfois rapproché de pratiques funéraires secondaires (Le Mort, 1981, 1988) ou de traces de cannibalisme (Defleur *et al.*, 1993a et b), les sépultures primaires de Néandertaliens concernent aussi bien des sujets supposés masculins (Shanidar 1) que féminins (Tabun C1, des adultes d'âge variable (La Chapelle-aux-Saints, Le Régourdou) que des sujets immatures (Teshik-Tash, Roc-de-Marsal, La Ferrassie 4bis).

Des fosses funéraires ont été observées à la fouille, creusées dans le substrat à La Chapelle-aux-Saints

1. *Laboratoire d'Anthropologie des populations du Passé, UMR 5809 CNRS, Université Bordeaux I, Avenue des Facultés, 33405 Talence Cedex*
2. *Laboratorium voor Prehistorie, K.U. Leuven, Redingenstraat 16 bis, 3000 Leuven, Belgique*

(Bouyssonie *et al.*, 1913) ou dans les niveaux archéologiques à La Ferrassie, au Moustier (Peyrony, 1930, 1934) et à Kébara (Arensburg *et al.*, 1985). Au Régourdou, une sorte de tumulus de pierres aurait servi à protéger le cadavre (Piveteau, 1958, Bonifay, 1965). Enfin, dans quelques cas, devant l'absence de données sédimento-archéologiques permettant de suspecter une fosse funéraire, les chercheurs se sont interrogés sur les raisons de la préservation d'un squelette en connexion. Quelquefois l'hypothèse formulée fut que le corps avait été inhumé dans une dépression naturelle du sol comme à La Ferrassie pour le sujet n°1 (Capitan et Peyrony, 1909, 1910) à Shanidar pour l'enfant n°7 (Solecki *in* Charles, 1962). Mais, à Spy et à La Ferrassie (Mortillet *in* Delporte, 1976), à Shanidar lors des premières découvertes (Solecki *in* Charles, 1962), il fut aussi supposé que les individus furent victimes d'éboulements. Martin (1911) a préféré, quant à lui, interpréter la découverte du squelette quasiment entier de La Quina H5 comme étant le résultat d'une noyade accidentelle ou de l'ensevelissement rapide d'un corps jeté dans une rivière. Cette hypothèse sur l'absence de pratiques funéraires chez les Néandertaliens était donc soutenue par d'éminents membres de la communauté scientifique dont M. Boule. Malgré les observations des fouilleurs, les dessins, la nature du substratum et du remplissage sédimentaire de la bouffia Bonneval, il doutait de l'existence d'une fosse funéraire moustérienne creusée volontairement à La Chapelle-aux-Saints. Ainsi dans la monographie sur ce fossile, il écrit : *"Je dois ajouter quelques mots au sujet de cette excavation. Un an après la découverte des abbés Bouyssonie et Bardon, je fus appelé par MM. Capitan et Peyrony à vérifier la coupe du gisement de La Ferrassie (Dordogne), où ces habiles préhistoriens venaient de découvrir le premier des squelettes humains fossiles qu'ils ont si libéralement offerts au Muséum. Or, ce squelette très sensiblement contemporain de celui de La Chapelle-aux-Saints, n'a certainement pas été entermé. L'absence de toute fosse à La Ferrassie peut inspirer des doutes sur le caractère artificiel de la fosse de La Chapelle. N'ayant vu celle-ci que longtemps après son déblaiement, je ne saurais, scientifiquement, rien affirmer; je ne puis que m'en rapporter, sur ce point, aux auteurs des fouilles et je le fais d'autant plus volontiers que je les tiens pour de bons observateurs"* (Boule, 1911-13, p. 122).

Selon Roche (1976), c'est probablement en raison de la contradiction que cela aurait entraîné entre le psychisme que suppose une telle activité et celui, rudimentaire, que Boule accordait aux Néandertaliens : *"Si le volume relativement considérable de son encéphale peut constituer un argument en faveur de son intelligence, l'aspect grossier de toutes ses circonvolutions visibles indique, au contraire, des facultés intellectuelles rudimentaires"* (Boule, 1911-13, p. 187).

3. Par exemple selon Villa (1989) pour 22 des 28 sépultures du Paléolithique supérieur de France et d'Italie, il n'a pas été possible de mettre en évidence une fosse funéraire.

Dans de nombreuses publications (Capitan et Peyrony, 1909, 1910, Boule, 1911-1913, Vandermeersch, 1976, May, 1986, Binant, 1991a et b, Defleur, 1993), il apparaît que la sépulture du sujet de La Ferrassie 1 est une de celles pour lesquelles on accepte le plus souvent une inhumation dans une faible dépression naturelle du sol mais pas dans une fosse creusée volontairement par l'homme. Récemment une analyse voisine a été proposée pour l'enfant du Roc-de-Marsal. En effet Turq (1989) note que *"les données de la fouille n'apportent pas de précisions concernant d'éventuelles pratiques funéraires. Aucun élément ne vient confirmer ou infirmer le caractère intentionnel de la fosse. En plusieurs points du gisement ont été observées des dépressions naturelles, chenaux, poches de dissolution"*. L'absence de fosse creusée volontairement constitue donc un des arguments forts pour douter de l'existence de pratiques funéraires, argument dont certains ont parfois abusé (par exemple Gargett, 1989).

SÉPULTURE EN PLEINE TERRE ET ABSENCE DE PREUVE DE FOSSE FUNÉRAIRE : UN EXEMPLE

Dans notre culture, il est en effet paradoxal de penser que l'on puisse inhumer en pleine terre un mort, sans creuser une fosse funéraire qui le protège complètement. Tout comme il est difficile d'accepter, sauf cas exceptionnel, qu'en dehors de phénomènes environnementaux, sédimentologiques et taphonomiques particuliers, un corps puisse se décomposer, puis un squelette rester en connexion et être durant toutes ces étapes enfoui, sans subir des dérangements divers.

Mais, tous ceux qui ont la pratique de la fouille d'ensemble(s) funéraire(s) livrant en majorité des sépultures individuelles, ont été confrontés :

- à l'existence dans une nécropole de sujets qui semblent ne pas avoir fait l'objet d'une grande attention lors de leur inhumation. Toutefois, la préservation des connexions anatomiques des squelettes et les témoins taphonomiques prouvent généralement l'existence d'une décomposition du corps dans un espace colmaté (par exemple dans la nécropole de Chantambre (fouilles L. Girard) dans l'Essone (Murail, 1996, p. 57, fig. III.3).

- à l'absence d'adéquation absolue entre l'inhumation primaire volontaire dans une fosse et la possibilité, à la fouille et sur la base de données sédimentologiques et/ou archéologiques, de mettre en évidence cette fosse.

Si les exemples concernant le premier point sont connus, le second fait beaucoup plus rarement l'objet de discussions⁽³⁾. En effet, le fouilleur peut être trop facilement suspecté d'avoir raté des informations. Heureusement, l'étude des processus taphonomiques

ayant affecté le corps et particulièrement celle des modalités de dislocation des articulations, permettent de retrouver des données d'ordre archéologiques sur les pratiques funéraires (Duday, 1978, Duday et Masset, 1987, Duday *et al.*, 1990, Castex *et al.*, 1996). Cette démarche lors de la fouille de sépultures est devenue totalement indispensable tant elle est riche en enseignements.

Ainsi, par exemple, dans l'île de Saï dans le Nord du Soudan⁽⁴⁾, la découverte d'un squelette d'adulte partiellement détruit par un wadi a d'abord fait suspecter l'existence d'une inhumation très ancienne. La sépulture était hors contexte archéologique évident, dans le gravier d'une terrasse ancienne du Nil très lessivée reposant sur le grès de Saï en place (fig. 1). Aucune limite de fosse n'était visible en surface ni dans la coupe naturelle où l'on apercevait la section de deux os longs. Considérant que la surface à l'époque de l'inhumation était la même que l'actuelle - le sommet plus ou moins horizontal du gravier - et que la roche en place est immédiatement sous-jacente, une fosse creusée ne pouvait être comblée qu'avec ce gravier (sauf si son remplissage avait été apporté d'un autre endroit). Or, ce fait combiné aux conséquences de phénomènes post-dépositionnels de lessivage (activité sporadique du wadi) a rendu la lecture des limites d'une fosse impossible. A l'issue de la fouille, il apparaît que la disposition du squelette ne laisse aucun doute sur l'inhumation volontaire (fig. 2). Malgré sa "parfaite" connexion, diverses données nous prouvent que des ossements ont un peu bougé verticalement et/ou horizontalement et qu'il y eut, au moins, un aménagement d'espace vide en dehors du volume initial du cadavre lors de la décomposition des chairs. Une de ces données est la chute post-mortem de l'incisive centrale inférieure droite en dehors de ce volume. La dent fut retrouvée lors de la fouille en dessous du niveau le plus bas des arcades dentaires (fig. 3). Dans un autre environnement que celui de la Nubie, on pourrait suspecter l'existence d'un contenant qui aurait protégé le corps et qui aurait totalement disparu. Mais, nous sommes peut-être en présence d'un phénomène paradoxal dû à la momification naturelle de parties molles de la face et/ou de l'avant-bras (Maureille et Sellier, 1996). La momification a permis l'aménagement d'un petit espace vide dans lequel la dent a pu tomber. Par la suite, cette sépulture fut attribuée au Kerma classique sur la base de sa datation absolue réalisée avec des parties molles momifiées (1644 à 1514 avant J.C., UtC-5118). Cela fut confirmé l'année suivante, par la découverte, à proximité, d'une quarantaine de sépultures de très jeunes enfants, certains étaient associés à du matériel archéologique de

cette culture. A nouveau, en surface, il fut parfois très difficile de mettre en évidence certaines limites de fosses.

LA FERRASSIE 1 : FOSSE FUNÉRAIRE OU PAS ?

A La Ferrassie, les fouilles menées par Delporte (1984) entre 1968 et 1973 ont permis de supposer une détérioration différentielle et variable des sépultures en fonction de leur position par rapport à la paroi de l'abri et à la zone d'épaisseur maximale de la couche de Moustérien. De surcroît, Delporte (1976, p. 11) n'exclut pas l'hypothèse "que les individus 1 et 2, qui semblent dépourvus de fosse, n'en aient pas en réalité possédé une, qui aurait été creusée dans la masse de la couche archéologique, de telle sorte que le fouilleur ne pouvait ou n'aurait pu que très difficilement la déceler". Lors de la découverte de La Ferrassie 8 en Septembre 1973, il n'a d'ailleurs pas été possible de distinguer une éventuelle fosse funéraire. Delporte (1976) souligne le bouleversement important des pièces osseuses de ce jeune enfant pourtant représenté par la majorité des os à l'exclusion des os longs des membres (Heim, 1982a).

Dans la monographie consacrée au site (Peyrony, 1934), même si l'historique de la découverte est assez bref, l'auteur décrit assez minutieusement la fouille progressive du squelette n°1 (trouvé à la base de la couche archéologique), la position des restes osseux et la façon dont ils ont été prélevés (en plusieurs blocs par grand ensemble anatomique : ceinture pelvienne, thorax, crâne). Rappelons que toutes les sépultures des sujets de La Ferrassie sont supposées contemporaines de la couche C de couleur brun clair qui repose sur la couche B, un dépôt de sables calcaires jaunâtres (selon Peyrony, 1934). Dans cette monographie, Peyrony ne parle plus de l'absence de fosse funéraire comme en 1909 ou en 1910 : "Le cadavre (...) avait (...) été recouvert, soit de branchages, soit de peaux, peut-être de terre et de débris formant le sol. Mais il n'avait certainement pas été enterré dans une fosse" (Capitan et Peyrony, 1910).

La Ferrassie 1 fut trouvé le 17 septembre 1909 par D. Peyrony et Raveau. Les fouilles étaient menées (comme d'autres à cette époque) en faisant des tranchées de largeur variable plus ou moins perpendiculaires au grand axe du talus ou de l'abri (Breuil, 1910, Peyrony, 1921).

Sur la photo de la découverte du squelette, publiée au début du siècle, on observe aussi que les fouilleurs avaient «surcreusé» une partie de la tranchée en dessous (probablement) de la couche I (Capitan et Peyrony, 1909, 1910). Le 17 Septembre 1909, Raveau et Peyrony

4. *La mission archéologique de l'île de Saï (Province du Nord, Soudan) est dirigée par F. Geus, Maître de Conférence à l'Université Charles-de-Gaulle-Lille III (Geus, 1996). Si le domaine anthropologique est sous la responsabilité de l'un de nous (B.M.), nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres de la mission et spécialement M. de Dapper et R. Goossens, inventeurs de l'adulte du Kerma classique mentionné dans le texte.*

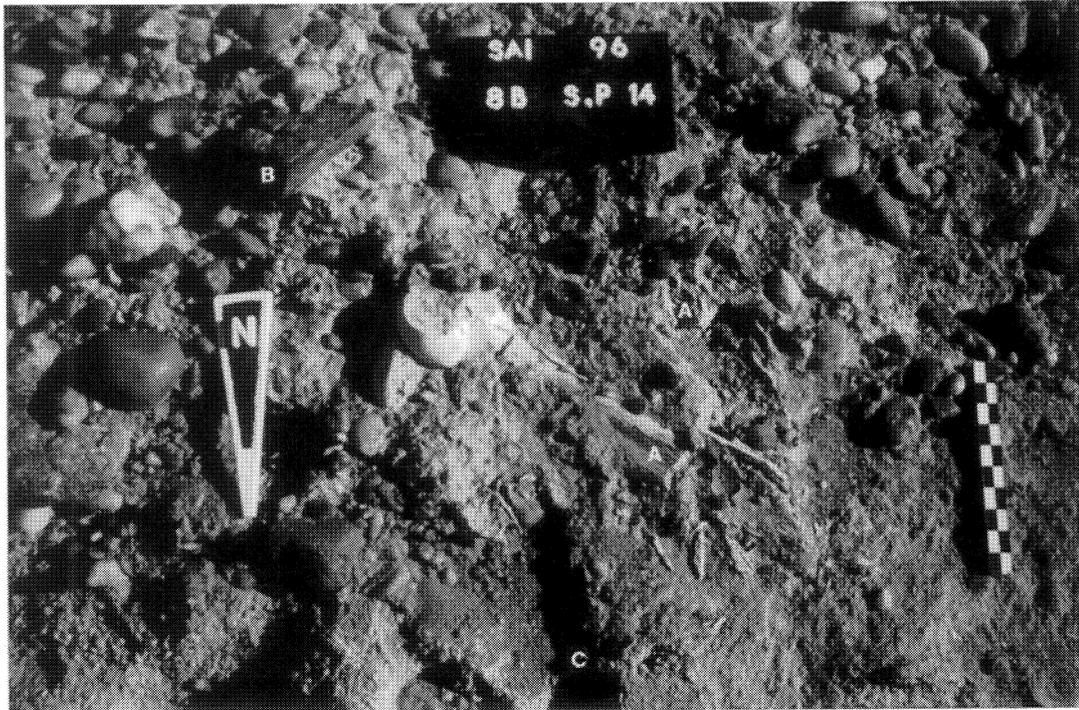


Fig. 1. La tombe 1 du secteur 8B31 (île de Saï, Soudan) lors de sa découverte. A : fémurs droit et gauche, B : terrasse alluviale et C : grès de Saï.

Fig. 1. Burial 1 of the 8B31 sector (Saï island, Sudan) when discovered. A : right and left femurs, B : alluvial bank and C : Saï sandstone.

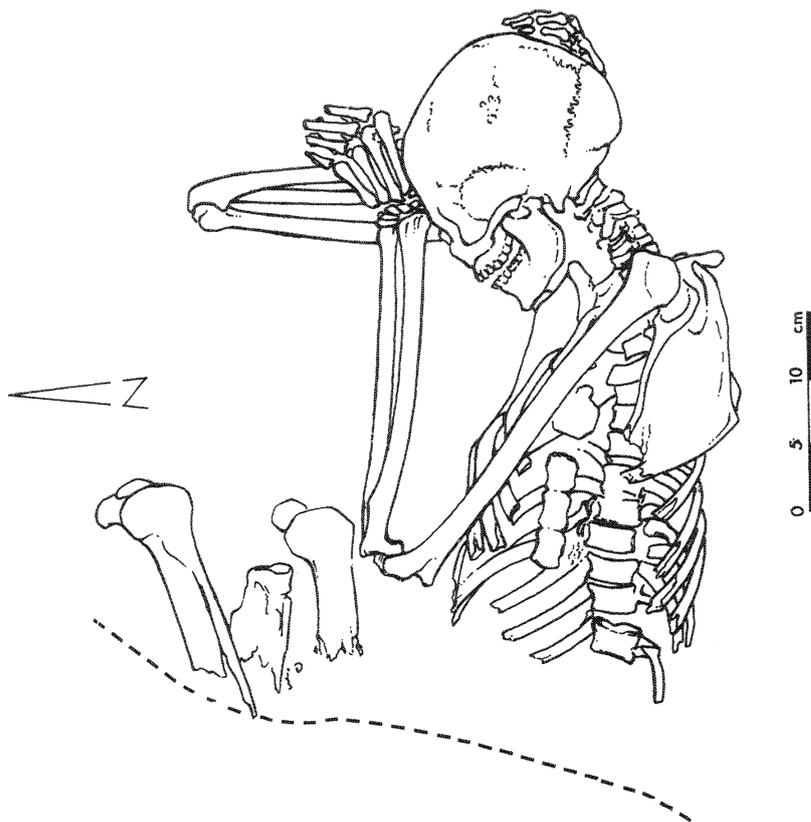


Fig. 2. Dessin de la tombe 1 (Kerma classique) du secteur 8B31. Traits discontinus : limite approximative du Wadi. (Dessin L. Soldati d'après relevés L. Soldati et B. Maureille).

Fig. 2. Drawing of tomb 1 (classic Kerma) of sector 8B31. Dashed lines : approximative limit of the wadi (Drawing L. Soldati from the field drawings by L. Soldati and B. Maureille).

dépression ou déclivité constatée sous le squelette ? Si cette hypothèse n'est pas admise, par qu'elle (sic) pouvons-nous la remplacer ?» Cet écrit nous prouve bien que D. Peyrony avait observé un mélange de sédiments dans la terre recouvrant La Ferrassie 1, mélange remaniant le niveau sous-jacent ayant été entamé par le creusement d'une fosse funéraire.

La réponse de M. Boule à cette lettre n'est pas directement connue. Mais heureusement, à La Ferrassie le 27 Septembre 1909, il y avait plusieurs scientifiques qui assistaient au dégagement. Or, dans une séance de la Société d'Anthropologie présidée par M. Boule (le 18 Mai 1921), H. Breuil fut amené à intervenir sur la question des sépultures moustériennes. Au sujet de La Ferrassie 1, il dit ceci : *"les connexions anatomiques n'avaient pas été dérangées, sauf les os du pied et de la main droite, dont plusieurs phalanges ont été replacées sur la poitrine. On ne remarqua aucun arrangement spécial de la terre au-dessus du corps, quoique au voisinage, M. Boule me fit remarquer des petits paquets de sable jaune provenant de la couche sous-jacente mélangés au terrain de la couche moustérienne qui ne contenait aucun vestige d'éboulis comparable même aux blocs de petites dimensions placés en connexion avec le corps"* (Anonyme, 1921). Les observations de M. Boule,

recueillies par H. Breuil corroborent donc celles de D. Peyrony. Rappelons que H. Breuil décrit également que la *"dépression apparemment naturelle"* où aurait été inhumé le cadavre de La Ferrassie 1 faisait 15 cm de profondeur et se continuait en arrière vers la paroi rocheuse. En 1951, il parle même *"d'un creux du sol, probablement accentué"* (Breuil, 1951, p. 55). Enfin soulignons aussi que le sujet La Ferrassie 2 - dont la proximité topographique avec celui de La Ferrassie 1 semble souligner la volonté d'un choix de la part des Préhistoriques - avait été inhumé en partie dans la couche de sable jaune sous-jacent : *"il était logé dans une dénivellation faible, dont, pour lui faire sa place, il semble qu'on ait un peu accentué le creux"* (Anonyme, 1921).

CONCLUSION

En fonction des données présentées, des écrits de D. Peyrony et des remarques de H. Breuil et indirectement de M. Boule, l'hypothèse la plus simple quant aux modalités d'inhumation des deux adultes de La Ferrassie (commune de Savignac-de-Miremont, Dordogne), et particulièrement du sujet n°1, est l'existence de fosses funéraires creusées volontairement. Ces fosses ont entamé le niveau sous-jacent de sédiment : un sable fluviatile de

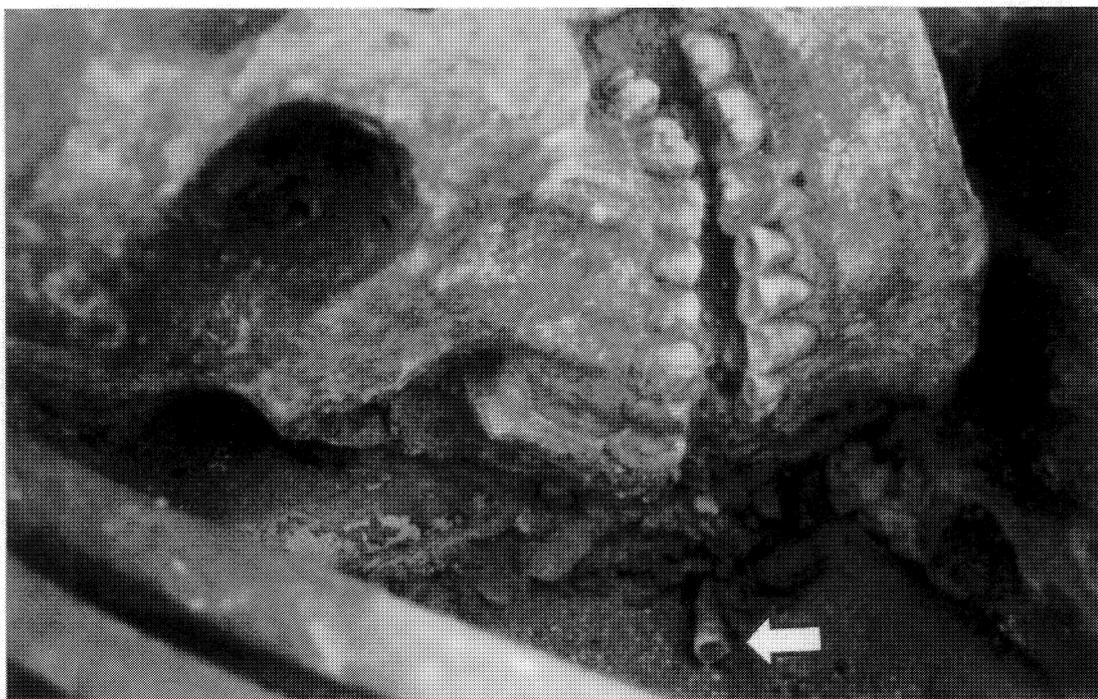


Fig. 3. Incisive inférieure centrale droite en dessous du niveau le plus bas des arcades dentaires et en dehors du volume initial du cadavre.

Fig. 3. Inferior right central incisor below the lower level of the dental arch and outside the initial volume of the body.

aperçoivent deux os faisant saillie dans la coupe, les "dégagent" et les sortent de la couche archéologique. Alors, ils reconnaissent un fémur et un tibia humain.

L'opération de "dégagement" fut telle que le tibia ne pourra plus être replacé sur la photo d'ensemble du squelette (fig. 4). Le fémur fut "extrait" de la couche, sur la presque totalité de la longueur de sa diaphyse. Ces deux os (ceux de droite) y perdirent très probablement leurs extrémités proximales et distales respectives tout comme ceux de gauche. Les deux patellas furent probablement détruites et les os du pied et de la main à droite furent bougés, car non reconnus à la fouille ("*les os du pied et de la main droits seuls avaient été déplacés, probablement par un petit carnassier ou un rongeur, et ont en partie disparu*", Capitan et Peyrony, 1909, p. 408). La presque totalité de ces ossements fut retrouvée par la suite (Anonyme, 1921)⁽⁶⁾. Le 23 septembre 1909, c'est en compagnie de MM. L. Capitan, E. Cartailhac, M. Boule, H. Breuil, L. Bardon, J. Bouyssonie, Raveau, Féaux, de Fayolle et Lucas, que tout ou partie du remplissage surplombant la sépulture est enlevé et que la fouille et le démontage de l'inhumation sont terminées. Une description assez complète de la position du squelette est alors réalisée.

En 1934, si D. Peyrony ne revient pas sur l'absence de fosse funéraire pour La Ferrassie 1, c'est en raison des autres découvertes qu'il a réalisées dans le gisement : sépultures, fosses artificiellement creusées et stériles, monticules de terre. Or ces découvertes ont modifié son opinion sur l'absence de fosses funéraires pour La Ferrassie 1 et 2. Cette nouvelle opinion fut suggérée dès 1921 dans un article sur les inhumations moustériennes. D'après la description des sépultures des sujets immatures, et surtout celle de La Ferrassie 5, dont le fond de la fosse entame la couche B, Peyrony écrit ceci : "*La révélation de ces faits m'a fait me reporter à dix ans en arrière, à l'époque de l'exhumation des deux premiers squelettes. J'ai examiné attentivement les diverses photographies prises au cours des travaux de découvertes et revu les notes prises pendant l'opération. Je me suis*

demandé si, malgré toute l'attention apportée, nous ne nous serions pas fourvoyés en affirmant qu'il n'y avait pas eu de fosses creusées. Je me suis demandé aussi, s'il était bien possible de retenir longtemps les corps, à moins d'être attachés, dans l'attitude repliée dans laquelle ils ont été mis et trouvés, s'ils n'avaient pas été placés dans un trou dont la forme et l'exiguïté les obligeaient à conserver cette position. Je me suis encore demandé si cette déclivité constatée sous le premier squelette, n'était pas le fond d'une fosse qui aurait entamé légèrement le niveau acheuléen. Je dois avouer que ce retour en arrière, cette revue des faits anciens à la lumière des faits nouveaux, a eu pour résultat de me convaincre définitivement que, quelques cas accidentels, faciles à reconnaître, mis à part, déjà l'homme Moustérien inhumait ses morts" (Peyrony, 1921, p. 7 & 8).

Allant encore plus loin dans sa réflexion, entre 1909 et 1921, D. Peyrony aurait fait une des premières expérimentations archéologiques en étudiant la disparition des limites d'un trou creusé dans un terrain homogène à la suite de piétinements divers (Peyrony, 1921, p. 7).

Pourtant, l'argument sédimentologique de l'existence d'une fosse funéraire pour le sujet n°1 de La Ferrassie, Peyrony le détenait. Mais pour une ou plusieurs raisons que l'on ignore, il n'en a pas fait mention dans son article de 1921.

En effet, il apparaît qu'en fouillant la couche C au niveau de la zone sépulcrale, le sédiment était représenté par un mélange d'argile brune du niveau moustérien (couche C) et de sable jaune du niveau sous-jacent (couche B). D. Peyrony s'est aperçu de ce mélange puisqu'il le mentionne dans une lettre adressée à M. Boule en 1926 (cf. annexe) où nous pouvons lire ceci "*De plus, je vous rappelle, en marge, une observation faite lors de l'exhumation du 1er squelette et dont je n'ai jamais fait état. Vous rappelez-vous les circonstances ? Ne pensez-vous pas que cette terre jaune, mélangée à la brune, devait provenir du niveau infr (vieux Moust. ou Acheuléen récent) entamé vraisemblablement en creusant la légère*

5. *Une main est représentée par 30 ossements. Pour un pied c'est variable en raison de la synostose possible des phalanges intermédiaires et distales de certains rayons. Au maximum on compte 28 ossements. Dans les deux cas, ce décompte est réalisé sur des ensembles non pathologiques, sans particularisme anatomique et en ne considérant les sésamoïdes que pour le premier rayon.*

D'après les inventaires de Heim (1976, 1982b) et Villemeur (1994), la main droite de la Ferrassie 1 est représentée par 13 ossements (carpe = 3/9, métacarpe = 5/5, phalanges = 5/14) contre 21 pour la gauche (carpe = 4, métacarpe = 5, phalanges = 12), le pied droit par 12 ossements (tarse = 3/7, métatarse = 5/5 et phalanges = 4/14) contre 17 pour la gauche (tarse = 7, métatarse = 5 et phalanges = 5). En considérant la somme de chaque catégorie d'ossements des extrémités des membres droits de La Ferrassie 1 et en les comparant à celles du côté gauche, on note qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux côtés ($\chi^2 = 1,3051$, ddl = 1, $p = 0,5207$). L'hypothèse de la disparition des ossements à droite à la suite des activités d'un carnassier n'est donc pas recevable ou il faut la formuler aussi pour l'autre côté. Dans le détail, on remarque que les phalanges de la main droite sont sous-représentées (5 à d., 12 à g.) et surtout les distales (1 à d., 4 à g.). Si une cause naturelle avait été à l'origine de ce "décalage", il est étonnant qu'elle ait "sélectionné" les phalanges distales droites et ce malgré la différence de longueur des rayons de la main.

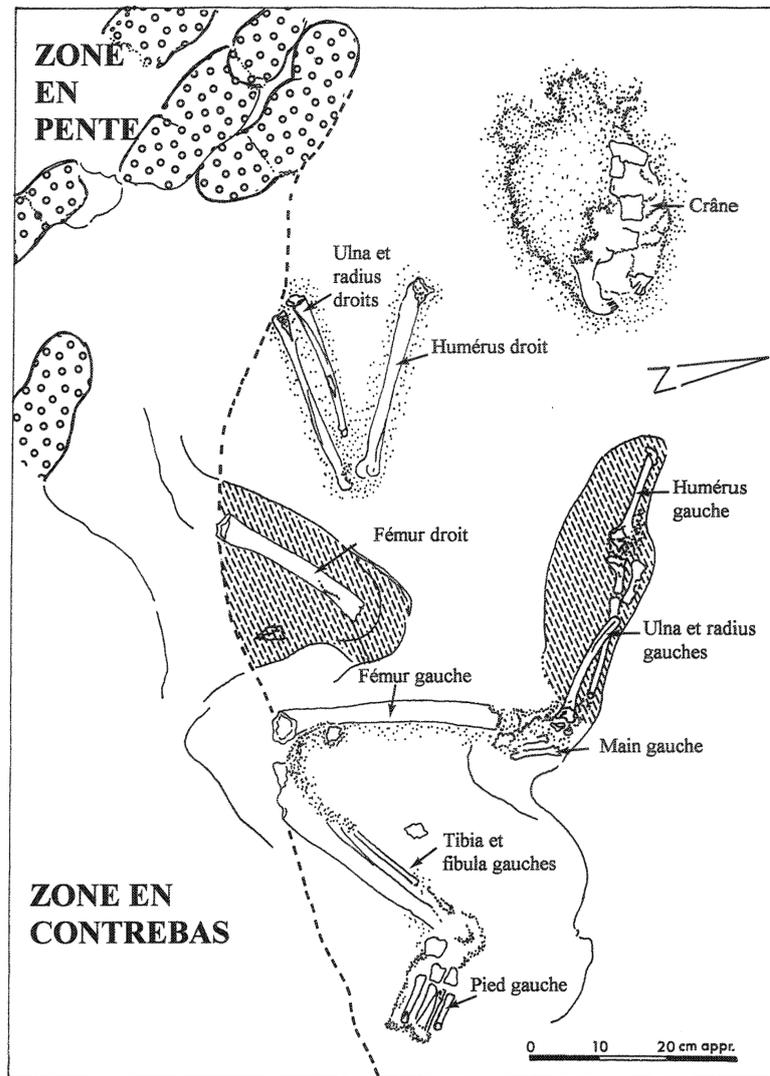


Fig. 4. Schéma de la sépulture de La Ferrassie 1 d'après la fig. 27 de Peyrony (1934) et la fig. 12 de Heim (1976).

Ce sujet est décrit par Peyrony comme couché sur le côté droit. En fait, la position du tronc est intermédiaire entre le décubitus dorsal et le décubitus latéral droit. La tête est en décubitus latéral gauche et les membres inférieurs sont fléchis. La main droite est en pronation à peu près à la même hauteur que la ceinture scapulaire. La main gauche est en supination et ramenée sur la hanche homo-latérale. Sans donnée supplémentaire sur la position du coxal droit, il est difficile d'être certain de la position du fémur droit. Toutefois, en essayant de reconstituer les parties manquantes des membres droits, il semblerait que ces dernières puissent être alignées selon un axe E-W. Traits discontinus : limite de la tranchée ayant permis la découverte de la sépulture. Cette limite passe en arrière de la face antérieure de l'épiphyse distale du fémur gauche et au niveau de la face inférieure de l'ulna et du radius droit. Zones hachurées : surcreusement permettant le retrait du fémur d. et la mise au jour du membre sup. g. Zones avec gros points : empreintes de pas récentes.

Fig. 4. Schematic drawing of the La Ferrassie 1 burial according to fig. 27 by Peyrony (1924) and fig. 12 by Heim (1976).

This individual is described by Peyrony as laid on its right side. In fact the position of the trunk is intermediate between the dorsal decubitus and the right lateral decubitus. The head is in left lateral decubitus and the inferior members are bent. The right hand is in pronation almost at the same level as the right scapula. The left hand is in supination and turned on the left hip. Without supplementary data on the position of the right hip bone, it is difficult to be sure of the right femur position. Nevertheless, if we try to reconstitute the missing parts of the right members, it would seem that they could be aligned according to an E-W axis. Dashed lines : limit of the trench which allowed the discovery of the burial. This limit passes behind the anterior face of the distal epiphysis of the left femur and along the level of the inferior face of the right ulna and radius. Hatched areas : pit allowing the withdrawal of the right femur and the discovery of the left upper member. Large point areas : recent shoe prints.

couleur jaune clair. Qu'elles furent profondes ou non, qu'elles permirent ou non l'ensevelissement complet du corps, constituent autant de questions sur lesquelles nous manquons de données. Au niveau du squelette n° 1, la couche brune n'aurait fait que 75cm d'épaisseur (Anonyme, 1921) et l'existence de pierres reposant sur certaines parties du squelette, ou à proximité de ce dernier, nous permet d'accepter l'une et l'autre des hypothèses. Néanmoins, la parfaite préservation des connexions anatomiques, même les plus labiles, des deux adultes, plaident pour une inhumation en pleine terre. Toutefois, on ne peut exclure que les conditions environnementales würmiennes aient favorisé des phénomènes paradoxaux quant à l'évolution taphonomique du cadavre. Enfin, comme l'a souligné Vandermeersch

(1976, p. 726), l'un des problèmes essentiels de La Ferrassie reste de savoir si "*les structures ou les groupes de structures doivent être considérés isolément ou s'il faut rechercher une interprétation d'ensemble*". En ce qui concerne les sépultures, on peut supposer qu'elles ont été réalisées par un même groupe culturel de Néandertaliens. En considérant donc cet ensemble, il serait bien surprenant de trouver des inhumations de jeunes enfants (et même d'un fœtus) dans des fosses creusées tandis que les adultes seraient enterrés à moindre profondeur dans des dépressions naturelles du sol.

Remerciements : Nous tenons à exprimer notre gratitude au Pr. J.-L. Heim pour avoir autorisé l'un de nous (B.M.) à consulter des documents manuscrits de Denis Peyrony et de Joseph-Louis Capitan concernant leurs fouilles périgourdines. Nous remercions Messieurs P. Murail, J.-P. Rigaud, B. Vandermeersch et Mademoiselle F. Bresson pour leurs commentaires sur cet article.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1921. Communications de la séance du 18 Mai 1921. *L'Anthropologie*, 31, 3-4, p. 340-345.
- ARENSBURG B., BAR-YOSEF O., CHECH M., GOLDBERG P., LAVILLE H., MEIGNEN L., RAK Y., TCHERNOV E., TILLIER A.-M., et VANDERMEERSCH B., 1985. Une sépulture néandertalienne dans la grotte de Kébara (Israël). *C.-R. Acad. Sc. Paris*, t. 300, sér. II, 6, p. 227-230.
- BINANT P., 1991a. *La Préhistoire de la mort*. Paris : éd. Errance, 170 p., ill.
- BINANT P., 1991b. *Les sépultures du Paléolithique*. Paris : éd. Errance, 108 p., ill.
- BONIFAY E., 1965. Un ensemble rituel moustérien à la grotte du Régourdou. In *Atti del VI cong. Intern. De la Scienza Preistorica a Prohistorica*, vol. II, p. 136-140.
- BOULE M., 1911-13. *L'homme de la Chapelle-aux-Saints*. Paris : Masson, 275 p., ill.
- BOUYSSONIE A., BOUYSSONIE J. et BARDON L., 1913. La station moustérienne de la "bouffia" Bonneval à la Chapelle-aux-Saints. *L'Anthropologie* (Paris), 24, p. 608-634.
- BOUYSSONIE J., 1954. Les sépultures moustériennes. *Quaternaria*, I, p. 107-115.
- BREUIL H., 1910. *Les plus anciennes races humaines connues*. Fribourg, Imp. Fragnière, 82 p.
- BREUIL H., 1951. *Pratiques religieuses chez les humanités quaternaires*. Roma : edition Studium Christi, p. 46-75.
- CAPITAN L. et PEYRONY D., 1909. Deux squelettes humains au milieu des foyers de l'époque moustérienne. *Rev. Ec. d'Anthrop. de Paris*, ann. 19, p. 402-409.
- CAPITAN L. et PEYRONY D., 1910. Deux squelettes humains au milieu des foyers de l'époque moustérienne. *Bull. et mém. Soc. Anthropol. de Paris*, t. I, sér. IV, p. 48-53.
- CASTEX D., SELLIER P., DUDAY H., et BRUZEK J., 1996. Editeurs. Méthodes d'études des sépultures, du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, n. s., t. 8, n° 3-4, 527 p., ill.
- CHARLES R.-P., 1962. Quelques remarques au sujet des Néandertaliens du site moustérien de Shanidar (Nord-Est de l'Irak). *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11, p. 199-217.
- DEFLEUR A., 1993. *Les sépultures moustériennes*. Paris : CNRS éd., 325 p., ill.
- DEFLEUR A., DUTOUR O., VALLADAS H. et VANDERMEERSCH B., 1993a. Cannibals among the Neanderthals ? *Nature*, vol. 362, p. 214.
- DEFLEUR A., DUTOUR O., VALLADAS H. COMBIER J. et VANDERMEERSCH B., 1993. Découverte de restes humains moustériens dans l'abri Moula (Soyons, Ardèche). *C. R. Acad. Sc. Paris*, t. 316, sér. II, p. 1005-1010.
- DELPORTE H., 1976. *Les sépultures moustériennes de La Ferrassie*. In Vandermeersch B. (coord.), *Les sépultures néandertaliennes*, pré tirage. IXe cong. Un. Inter. Sc. Préhist. Et Protohist. Nice, p. 8-11.
- DELPORTE H., 1984. Editeur : *Le grand abri de La Ferrassie*. Univ. de Provence. Et. *Quat.* 7. Paris : I.P.H., 277 p., ill.
- DUDAY H., 1978. Archéologie funéraire et Anthropologie. *Cahiers d'Anthropologie*, n° 1:55-101.
- DUDAY H. et MASSET C., 1987. Editeurs. *Anthropologie physique et archéologie, méthode d'étude des sépultures. Actes du coll. de Toulouse*, 4 au 6 Nov. 1982. Paris: Ed. du CNRS, 403 p., ill.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P. et TILLIER A.-M. 1990. Editeurs. *Anthropologie et Archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*. Bordeaux 15 & 16 Juin 1990. *Bull. et Mém. Soc. Anthropol. de Paris*, n. s., t. 2, 226 p., ill.
- GARGETT R. H., 1989. Grave shortcomings. The evidence for Neandertal burial. *Current Anthropology*, vol. 30, n° 2, p. 157-177.
- GEUS F., 1996. Saï 1993-1995. *Archéologie du Nil Moyen*, vol. 7, p. 79-98.
- HEIM J.-L., 1976. *Les hommes fossiles de La Ferrassie*. T. I. Arch. Institut. Pal. Hum., mém. 35. Paris : Masson, 331 p., ill.
- HEIM J.-L., 1982a. *Les enfants néandertaliens de La Ferrassie*. Fondation Singer Polignac. Paris : Masson, 169 p., ill.
- HEIM J.-L., 1982b. *Les hommes fossiles de La Ferrassie*. T. II. Arch. Institut. Pal. Hum., mém. 38. Paris : Masson, 272 p., ill.
- LE MORT F., 1981 (inédit). *Dégradations artificielles sur des os humains du Paléolithique*. Thèse de 3e cycle. Univ. Pierre et Marie Curie. Laboratoire de Paléontologie des vertébrés et de Paléontologie humaine.
- LE MORT F., 1988. *Cannibalisme ou rite funéraire ?* Dossiers Histoire et Archéologie : l'Homme de Néandertal, n° 124, p. 46-49.
- MARTIN H., 1911. Présentation d'un crâne humain trouvé avec le squelette à la base du Moustérien de La

Quina (Charente). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. VIII, ann. 8, p. 615-627.

MAUREILLE B. et SELLIER P., 1996. Dislocation en ordre paradoxal, momification et décomposition : observations et hypothèses. In Castex D., Sellier P., Duda H., Bruzek J. (éds) *Méthodes d'études des sépultures, du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires*. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, n. s., t. 8, 3-4, p. 313-327.

MAY F., 1986. *Les sépultures préhistoriques*. Paris : CNRS éditions, 264 p., ill.

MURAIL P., 1996 (inédit). *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne, France)*. Thèse de l'Université Bordeaux I, spécialité Anthropologie, Ecole doctorale de Biologie, n° d'ordre : 1450, 264 p., ill.

PEYRONY D., 1921. *Les Moustériens inhumèrent-ils leurs morts*. Périgueux : Imp. Ribes et Cie, 8 p.

PEYRONY D., 1930. Le Moustier, ses gisements, ses industries, ses couches géologiques. *Rev. Anthropologique*, 40 : 48-76 & 155-176.

PEYRONY D., 1934. *La Ferrassie, Moustérien, Périgordien, Aurignacien*. *Préhistoire*, fasc. III. Paris : Lib. E. Leroux, 92 p., ill.

PIVETEAU J., 1958. *Les restes humains de la grotte du Régourdou*. *C. R. Acad. Sc. Paris*, sér. D., t. 248, p. 40-44.

ROCHE J., 1976. La découverte de La Chapelle-aux-Saints et son influence dans l'évolution des idées concernant le psychisme des Néandertaliens. In Vandermeersch B. (coord.), *Les sépultures néandertaliennes*, préirage. IXe cong. Un. Inter. Sc. Préhist. Et Protohist. Nice, p. 8-11.

TURQ A., 1989. Le squelette de l'enfant du Roc-de-Marsal : les données de la fouille. *Paléo*, vol. 1, p. 47-54.

VANDERMEERSCH B., 1976. Les sépultures néandertaliennes. In Lumley de H. (éd.), *La Préhistoire Française. T.I.1, civilisations paléolithiques et mésolithiques*. Paris : éd. du CNRS, p. 725-727.

VILLA P., 1989. On the evidence for Neandertal burial. *Current Anthropology*, 30, 2, p. 324-326.

VILLEMEUR I., 1994. *La main des Néandertaliens*. Paris: CNRS éditions, 163 p., ill.

ANNEXE

Dans le document qui suit, tous les passages en gras ont été rajoutés pour que le lecteur puisse apprécier les éléments typographiques du document original que l'on ne peut reproduire directement.

Lettre à en-tête du Musée Préhistorique des Eyzies (Dordogne)

Le 2 mars 1926 **note au crayon rouge** : reçu le 8 mars

Cher maître et ami,

M. Vaillant Couturier a dû vous dire déjà que j'ai reçu l'envoi que vous m'avez fait. Je vous en remercie bien vivement. Je m'excuse de ne vous avoir pas répondu plus tôt. Mais je suis si bousculé depuis quelques jours que j'ai négligé mon devoir à votre égard. Je vous sais si bon que je suis persuadé que vous ne m'en voudrez pas.

Je vous remercie aussi d'avoir eu l'amabilité de me communiquer le texte de l'introduction de votre intéressant travail sur les squelettes de La Ferrassie. Ne pensez-vous pas, entre nous, que vous appuyez peut-être un peu trop sur les appréciations bienveillantes que vous donnez sur moi ? Je sais qu'elles sont sincères et qu'elles partent du cœur. Je le sens et je vous en suis infiniment reconnaissant. Mais il faut aussi se méfier de ses sentiments. Enfin vous êtes seul juge et vous savez ce que vous faites.

J'ai modifié quelques petits détails relatifs aux outils caractéristiques des niveaux archéologiques.

De plus, je vous rappelle, en marge, ~~quelques~~ **(ce mot est en interligne)** observations faites lors de l'exhumation du 1er squelette et dont je n'ai jamais fait état. Vous rappelez-vous les circonstances ? Ne pensez-vous pas que cette terre jaune, mélangée à la brune, devait provenir du niveau inf' (vieux Moust. ou Acheuléen récent) entamé vraisemblablement en creusant la légère **(ce mot est en interligne)** dépression ou déclivité **(ces deux mots sont mis en interligne)** constatée sous le squelette ? Si cette hypothèse n'est pas admise, par qu'elle pouvons-nous la remplacer ?

Vous savez que je ne tiens pas plus que cela à l'idée de sépulture, mais toutes les observations que nous avons pu faire à la Ferrassie, tendent à démontrer que des fosses ont été creusées ce qui a permis de retenir les corps dans la position repliée où nous les avons trouvés.

La sépulture du Cap-Blanc en est un exemple frappant. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien me dire si vous vous souvenez des détails que je vous signale.

Je vais vous expédier les ossements que je possède des derniers fossiles humains de La Ferrassie.

Veuillez présenter mes hommages respectueux à Mme Boule et agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus affectueux.

Signature : D. Peyrony